

## FOURRIÈRE ANIMALE

### CAPTURE ET MISE EN FOURRIÈRE

La société SACPA, prestataire d'Agglopolys, est chargée de récupérer les animaux errants sur la voie publique ainsi que les cadavres d'animaux morts sur la voie publique. Les animaux sont pris en charge et placés à la fourrière animale qui se situe à l'adresse suivante :

### FOURRIÈRE ANIMALE

Rue des Prés d'Amont  
41 000 BLOIS

*(enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)*

### POUR TOUTE INTERVENTION (service assuré 24h/24 et 7j/7)

- Contacter votre mairie qui sollicitera directement le prestataire, la société SACPA
- À défaut, contacter Agglopolys au 02 54 90 35 35
- Et en cas d'urgence, la Gendarmerie ou la Police nationale

### HORAIRES DE RESTITUTION DES ANIMAUX À LEURS PROPRIÉTAIRES

- Sur rendez-vous,
  - du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 16h30 à 17h30
  - le samedi de 9h à 10h
- Fourrière fermée le dimanche et les jours fériés

### FRAIS IMPUTABLES AU PROPRIÉTAIRE OU AU DÉTENTEUR DE L'ANIMAL\*

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 53,07 € (frais doublés dès la 2<sup>e</sup> capture)
- Majoration nuit, week-end et jour férié : 26,55 €
- Garde en fourrière par jour et par animal : 26,55 €
- Identification éventuelle : 61,11 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc...), en supplément

*\*Prix 2023, révisables tous les ans*